

Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex

☎ : 05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	O. ZANIN
Principale-adjointe	M. CHAUVIN
Professeurs responsables	C. PERAUD-FILLOUX B. JAULIN
Conseiller technique départemental	K. ATEBA
Site du collège	http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

1. Le calendrier de recrutement

Envoi du dossier de candidature pour la section sportive au collège	Mercredi 10 avril 2024 délai de rigueur
Tests de sélection sportive (la convocation sera envoyée par mail aux représentants légaux)	Lundi 06 mai 2024 de 9h à 16h (6^{ème} - 5^{ème} garçons) Mardi 07 mai 2024 de 9h à 16h (4^{ème} - 3^{ème} garçons et toutes les filles)
Résultats du concours (la notification sera envoyée par mail aux représentants légaux)	Mercredi 15 mai 2024 au plus tard
Envoi du dossier de candidature pour l'internat au collège	Après publication des résultats et au plus tard mercredi 22 mai 2024 <u>Uniquement pour les candidats reçus</u>
Retour des dossiers d'inscription au collège	Du lundi 17 juin au vendredi 12 juillet 2024 (envoi postal ou dépôt boîte aux lettres du collège)

2. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature constitué des éléments ci-dessous doit être transmis par la famille en version papier :

- La fiche de renseignement **complétée et signée** (page 4).
- La fiche des avis pédagogiques et sportifs **complétée et signée** (page 5).
- Pour une première candidature, la fiche de contrôle médical **complétée et signée** par un médecin du sport (page 6).
(si le rendez-vous n'a pas pu être pris avant la date butoir, merci d'indiquer la date dans le dossier de candidature puis de transmettre la fiche sans délai).
- L'autorisation parentale pour sortie scolaire (page 7).
- La copie du **livret scolaire de CM2 (1^{er} et 2^{ème} trimestres)** pour une entrée en 6^{ème}.
- Ou la copie des **bulletins de l'année scolaire en cours (1^{er} et 2^{ème} trimestres)** pour les autres niveaux.
- L'attestation d'assurance scolaire.

Tout dossier incomplet ou transmis par mail ne sera pas pris en compte

3. L'admission

L'admission au concours est valable pour une année scolaire. Le concours doit être repassé chaque année.

Pour un(e) élève non scolarisé(e) au collège René Caillié et ne relevant pas du secteur de recrutement, une demande de dérogation doit obligatoirement être déposée auprès de l'établissement d'origine.

- Les candidat(e)s doivent avoir un bon niveau de pratique en football ou futsal.
- Être inscrit(e) en section sportive scolaire suppose d'être assidu aux entraînements et de faire preuve d'investissement.

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive football.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM2 ou des bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours.

Sur le plan médical

Pour une première candidature, votre enfant doit suivre un examen médical initial effectué par un médecin du sport de votre choix, que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera jointe au dossier de candidature.

- En cas de réussite au concours et durant la scolarité, l'adhésion à L'Association Sportive du collège Caillié, affiliée à l'UNSS sera vivement conseillée pour les compétitions scolaires.
- Les responsables légaux des candidats doivent vérifier auprès de leur **assurance que celle-ci couvre les blessures qui pourraient survenir le jour du concours.**

4. La sélection sportive

Le calendrier de sélection :

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier.

Les épreuves sportives se déroulent au Complexe Yvon Chevalier ou au Stade vélodrome de Saintes selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.

Les épreuves :

- | | |
|---|--|
| En 6^e/5^e : | <ul style="list-style-type: none"> • Parcours chronométré en conduite de balle • Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête) • Vitesse sur 20m • Jeu réduit • Jeu à 8 contre 8 |
| En 4^e/3^e : | <ul style="list-style-type: none"> • Parcours chronométré en conduite en balle • Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête, Alterné) • Vitesse sur 20m et 40m • Jeu réduit et match à 11 contre 11 |

Les membres du jury :

Le jury est composé des professeurs coordonnateurs du collège, du conseiller technique départemental de football et des responsables techniques de la section sportive. Il est présidé par le chef d'établissement.

5. La scolarité

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines.

La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol ; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Latin (5^{ème} à 3^{ème}) ou Grec (3^{ème}) ni une classe bi-langue (6^{ème}).

6. La pratique sportive

Les professeurs d'éducation physique et sportive, responsables pédagogiques de la section, assurent la coordination des activités scolaires et sportives. Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif diplômé.

- En 6^{ème} et 5^{ème} : mardi 14h-17h et jeudi 14h-17h (temps de transport compris)
- En 4^{ème} et 3^{ème} : lundi 15h-17h, mardi 14h-17h et jeudi 14h-17h (temps de transport compris)

Les élèves sont parfois pris en charge en minibus (autorisation page 7).

Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix.

7. La vie scolaire

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

8. Les frais

Internat/restauration :

Prix de la pension : 1379,00 €/an (repas et nuitées)

Prix de la demi-pension 5 jours : 498,60 €/an

Prix de la demi-pension 4 jours : 455,00 €/an

Equipement sportif :

- Protège-tibias et gourde à son nom, obligatoires à tous les entraînements
- Tenue de la section sportive proposée en début d'année. (Prévoir un coût de 100 euros maximum)
- Nécessaire de douche à chaque séance hors restrictions sanitaires

9. Les débouchés à l'issue de la section sportive

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3^{ème} selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général et technologique ou un lycée professionnel.

Après la 3^{ème}, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaire et footballistique, le permettent :

- Au lycée B. Palissy à Saintes, en section sportive football 2nde GT
- Au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive football
- Au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive joueur ou arbitrage
- Éventuellement vers un autre établissement sous réserve d'avoir été remarqués par un club de haut niveau. Les pôles espoirs sont à Talence pour les garçons et à Mérignac pour les filles.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Future classe en septembre 2024

☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}

1. Le joueur/joueuse	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Civilité	Mlle <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>
Nom		
Prénom		
Né(e) le	à	
Classe précédente		
Club de		
N° de licence obligatoire		
Poste de jeu	Principal :	secondaire :
Pied fort	<input type="checkbox"/> Gaucher(e) <input type="checkbox"/> Droitier(e)	
Internat envisagé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Date		
Signature	Le(la) candidat(e)	

2. Responsables légaux	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom(s)		
Prénom(s)		
Adresse(s)		
📧		
@		
	demandons l'inscription de notre enfant au concours de recrutement de la section sportive football du collège René-Caillié.	
Date		
Signature	Le(s) responsable(s) légal(aux)	

FICHE DES AVIS PEDAGOGIQUES & SPORTIFS

1. L'entraîneur(se) du club de football

Niveau technique, intelligence du jeu, motivation, état d'esprit, investissement

Nom, Prénom :	Signature

2. L'enseignant(e) de l'année en cours

Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général

Nom, Prénom :	Signature

3. L'enseignant(e) d'Education Physique et Sportive

Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité

Nom, Prénom :	Signature

Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense
Complétée par un médecin du sport.

Le candidat/la candidate	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom		
Prénom		
Né(e) le		Catégorie d'âge U :
Adresse		
Discipline pratiquée		
Club de		

Antécédents médicaux et chirurgicaux	
Vaccinations	
Morphologie	
Appareil locomoteur	
trouble de la statique	
rachis	
membres supérieurs	
membres inférieurs	
Appareil cardio-vasculaire	
Pouls tension artérielle	
Auscultation - ECG	
Test d'effort	
Appareil respiratoire	
asthme	
Spirométrie	
Auscultation	
Perméabilité nasale	
Observations	

Date	
Nom	Signature
Cachet	

La fiche complétée par le médecin du sport sera mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso

AUTORISATION PARENTALE POUR SORTIE SCOLAIRE SANS NUITÉE

Nous soussignés

Nom Prénom

Nom Prénom

Responsable(s) de l'enfant :

Nom Prénom

L'autorisons :

à utiliser pendant l'année scolaire 2023-2024 les modes de transport (minibus ou bus)

- organisés par le district lors des entraînements et matchs amicaux de la section dans le respect des textes en vigueur (permis, CT, assurance)
- organisés par l'association sportive du collège (UNSS) pour les compétitions officielles UNSS.

Nous autorisons également les accompagnateurs responsables à prendre toutes les décisions pour des soins, pour une hospitalisation, pour une intervention chirurgicale en cas de nécessité absolue constatée par un médecin.

A le

Signature du(des) responsable(s) légal(aux)